

Crapaud vert

Bufo viridis (Laurenti, 1768)

Ordre : Anoures

Famille : Bufonidae

Statuts de protection

Protection nationale	Article 2 Arrêté du 19/11/07
Directive Habitats	Annexe 4
Convention de Berne	Annexe 2

Statuts de menace (Listes rouges UICN)

Alsace (2013)	En danger
France (2008)	Quasi menacé, En danger (population du nord-est de la France)
Monde (2012)	Préoccupation mineure

Espèce déterminante ZNIEFF* / SCAP**



Description

Le crapaud vert est un anoure de 5 à 9 cm, d'aspect général souvent très ramassé avec un museau tronqué ou arrondi. Sa face dorsale est couverte de marbrures vertes sur fond gris clair. Les glandes parotoïdes sont parallèles et allongées. Les pupilles sont horizontales et l'iris vermiculé de vert. Le tympan est bien visible. Il existe un dimorphisme sexuel chez cette espèce. Les mâles possèdent des callosités nuptiales noirâtres sur le pouce et leur coloration est moins contrastée que celle des femelles.



Ponte de crapaud vert

Une ponte peut contenir jusqu'à 15000 œufs disposés en un long cordon de 2 à 5 m de long et de 4 à 6 mm de diamètre. Les œufs, brun noir, mesurent entre 1 et 1,5 mm de diamètre. Ils sont disposés sur 3 à 4 rangs et sur 2 lorsqu'on étire le chapelet délicatement. La ponte repose habituellement sur le fond de la pièce d'eau, à faible profondeur.

Le crapaud vert peut être confondu avec le crapaud calamite qui fréquente les mêmes habitats. Le crapaud calamite se reconnaît aisément grâce à sa ligne jaunâtre sur le dos et la coloration jaune vif de ses iris (gris cendré chez le crapaud vert).

Biologie et Écologie

Le crapaud vert est une espèce peu fidèle à son site de naissance (peu philopatric) et très mobile qui évolue principalement dans des milieux ouverts. Il se reproduit dans des points d'eau peu profonds et bien ensoleillés, généralement dépourvus de végétation aquatique et plus ou moins temporaires. L'habitat terrestre est constitué de milieux rudéraux ou cultivés mais également de haies et de bosquets. Actuellement, nous considérons qu'une zone tampon de 2 km autour des sites de reproduction constitue la zone nodale de présence de l'espèce, et jusqu'à 5 km la présence de l'espèce est potentielle. C'est un territoire utilisé lors des échanges entre les métapopulations.

La présence de l'espèce dans notre région est issue de la combinaison de facteurs biogéographiques et écologiques, ces derniers étant liés au caractère alluvial de la plaine d'Alsace. Les crues du Rhin ou d'autres cours d'eau comme la Bruche, l'Ill ou la Thur, permettaient autrefois de rajeunir fréquemment les milieux en créant des zones ouvertes, graveleuses, avec peu de végétation favorables à la reproduction de l'espèce.

L'habitat naturel ayant aujourd'hui considérablement régressé, le crapaud vert trouve principalement refuge dans des sites secondaires de substitution comme les carrières, les carreaux miniers ou encore les bassins de rétention.



Habitat favorable au crapaud vert (gravière de Bischoffsheim-67)

Hibernation	[Bar chart showing hibernation from late October to late March]											
Reproduction	[Bar chart showing reproduction from late April to late July]											
Pontes	[Bar chart showing egg laying from late May to late June]											
Têtards	[Bar chart showing tadpole presence from late June to late August]											
Mois	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv

Éléments du cycle de vie du crapaud vert

* ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

** SCAP : Stratégie de création des aires protégées

Distribution

En Europe, le crapaud vert atteint sa limite de répartition occidentale en France. L'espèce est éteinte en Suisse et en danger d'extinction en Suède où elle a bénéficié de mesures de renforcement de population. Elle est menacée dans l'ouest de l'Allemagne et accuse un déclin plus ou moins marqué dans presque tous les autres pays européens dont la plupart conservent néanmoins des effectifs encore relativement importants.

En France, le crapaud vert se rencontre uniquement en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Corse.

En Alsace, la répartition du crapaud vert est scindée en deux noyaux bien distincts situés aux abords des deux principales villes de la région : Strasbourg dans le Bas-Rhin et Mulhouse dans le Haut-Rhin. Dans le Bas-Rhin, l'aire d'occurrence de l'espèce se situe principalement dans un triangle situé au sud-ouest de Strasbourg et défini par les communes de Schiltigheim, Molsheim et Valff. Dans le Haut-Rhin, la répartition de l'espèce est liée aux carrières ou aux anciens carreaux miniers du secteur de Mulhouse.

Menaces

En Alsace, les premières causes de régression du crapaud vert engendrées par l'homme datent certainement du XIX^{ème} siècle avec les travaux d'endiguement du Rhin et de certains de ses affluents, qui provoquent la disparition progressive des milieux humides à caractères pionniers entretenus par la dynamique des cours d'eau. S'ajoutent à cela l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation croissante et la construction de routes et aménagements routiers. L'altération ou la perte d'habitats terrestres et aquatiques est donc la principale menace qui pèse sur l'espèce et engendre d'une part un effet direct et local sur les populations impactées, mais également un effet plus général sur la connectivité et le fonctionnement en métapopulation. Aujourd'hui, le crapaud vert a trouvé refuge dans des milieux fortement anthropisés. En effet, les carrières offrent des milieux de substitution particulièrement propices à condition que des accords soient passés avec les exploitants pour protéger l'espèce pendant la phase de chantier mais également une fois l'exploitation terminée. Dans le cas contraire, l'évolution naturelle des habitats (fermeture des milieux) ou certains travaux de remise en état des sites d'exploitation (remblais) ne sont pas favorables à la pérennité d'une population de crapaud vert et à terme peuvent entraîner la disparition de l'espèce sur ces sites. Les bassins de rétention situés le long des routes et les chantiers en tout genre représentent également des menaces pour le crapaud vert. En effet, la concentration des bassins en substances polluantes issues du réseau routier et la circulation permanente sur les chantiers augmentent considérablement les risques de mortalité.

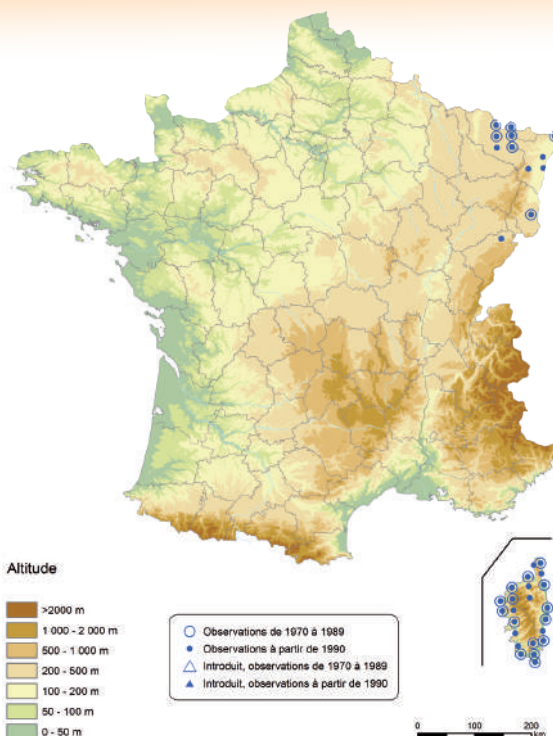
Ressources bibliographiques

ACEMAV coll., Duguet, R. et Melki, F. 2003 – Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

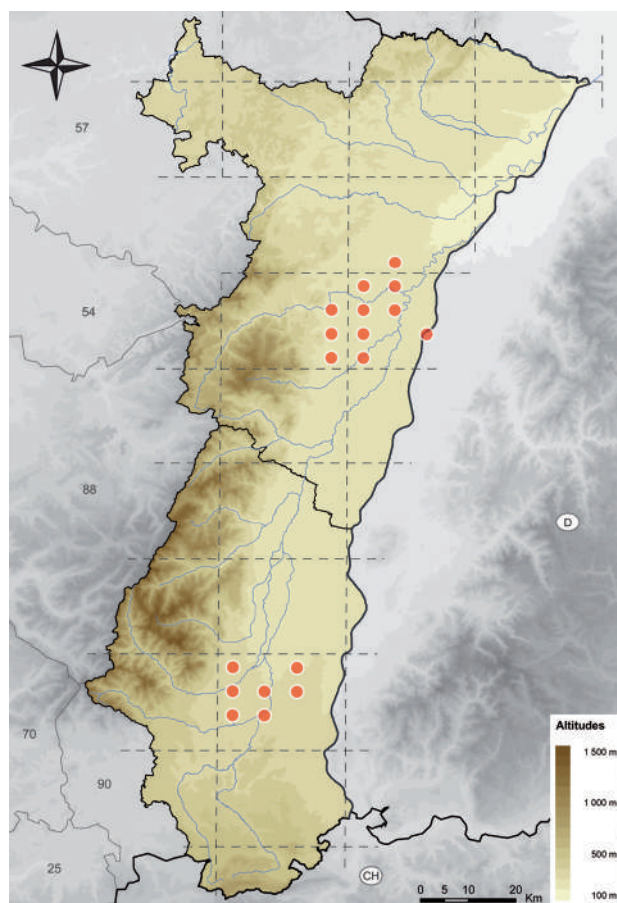
Lescure J. et Massary de, J.-C. (coords) 2012 - Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. (Collection Inventaires et biodiversité) Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 272 p.

Michel, V. 2012 - Le crapaud vert *Bufo viridis*. Plan Régional d'Actions Alsace 2012-2016. BUFO / DREAL Alsace

Thiriet, J. et Vacher, J.-P. (coord) 2010 – Atlas des amphibiens et reptiles d'Alsace. BUFO, Colmar/Strasbourg (France), 273 p.



Répartition nationale du crapaud vert
(Source : Lescure et Massary de, 2012)



Répartition du crapaud vert en Alsace
(Source : Thiriet et Vacher, 2010)

Liens

Généralité : http://bufo.alsace.free.fr/especes/Bufo_viridis.html

Pour consulter le PRA : <http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/plans-nationaux-d-actions-r94.html>

Pour transmettre vos observations : www.faune-alsace.org



Office des Données Naturalistes d'Alsace

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 22 26 68

odonat@odonat-alsace.org - www.odonat-alsace.org



Association BUFO

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 22 11 76

bufo@9online.fr - www.bufo.alsace.free.fr

